



N°1433
Entrée le 25.10.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 28.10.2024
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 25 octobre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** concernant l'avancement du projet de contournement Alzingen-Hesperange.

Depuis plusieurs années, la commune d'Hesperange fait face à des problèmes de congestion routière récurrents, en particulier aux heures de pointe, entraînant des désagréments considérables pour les habitant.e.s et les usagères et usagers de la route. Ce phénomène s'est accentué avec la croissance démographique soutenue de la commune. Plus de 22.000 véhicules traversent quotidiennement la commune, créant des embouteillages importants, affectant ainsi la qualité de vie des riverain.e.s et la fluidité des déplacements vers Luxembourg-ville et ses environs.

Face à cette situation, le projet de contournement Alzingen-Hesperange vise à réduire la congestion routière en déviant le trafic de transit hors du centre-ville, améliorant la fluidité du trafic et la sécurité routière. Etant donné que les premières études du projet ont débuté en 2017, Madame la Ministre a précisé au début de l'année que les travaux de l'avant-projet définitif (APD) devraient être finalisés fin 2024, et qu'une loi de financement pourra être déposée durant l'année 2025.

Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. **Quel est l'état d'avancement des travaux de l'avant-projet définitif ?**
2. **Quand Madame la Ministre prévoit-elle de déposer le projet de loi de financement pour ce projet ?**
3. **Madame la Ministre est-elle en mesure d'indiquer un calendrier pour la suite des procédures et le début des travaux ?**
4. **Étant donné que le projet initial du contournement prévoyait l'intégration d'infrastructures pour la mobilité douce, cette composante est-elle toujours maintenue ? Quelles mesures concrètes sont envisagées à cet égard ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Meris Sehovic
Député